

La prison: un lieu de réduction des risques comme les autres?

Colloque ATHS
Du 1^{er} au 4/10/19

RADENNE Roxane
Cadre de santé

KRAICHETTE Nathalie
Infirmière coordinatrice

SCHUURMAN Jacques
Directeur SOS Hépatites



Le CAARUD La Voie

- * Créé depuis le 01 mars 2019
- * Equipe constituée de :
 - Directeur 0,10 ETP
 - Assistante de Direction 0,10 ETP
 - Infirmière Coordinatrice 0,10 ETP
 - Moniteur Educateur 1 ETP
 - Infirmière 0,5 ETP

Missions du CAARUD:

Accueil inconditionnel des usagers

Soins

Droits sociaux

Contact

Matériel de prévention

Médiation

Alerte

(Les 7 missions des CAARUD sont détaillées dans le décret n°2005-1606 du 19 décembre 2005)

Modes d'interventions du CAARUD la Voie

- * Permanences délocalisées en camping-car
- * Travail de rue
- * Festifs
- * P.E.S en pharmacies
- * A partir de novembre 2019 permanences en centre de détention

Le centre de détention de St Mihiel

Qu'est qu'un centre de détention?

Ils accueillent des personnes détenues condamnées, dont le reliquat de peine est variable et qui présentent les meilleures perspectives de réinsertion sociale. A ce titre, les centres de détention ont un régime principalement orienté vers la resocialisation des personnes détenues.

Le centre de détention de St Mihiel

- * Accueille des hommes majeurs condamnés
- * Capacité de 400places
- * En 2018 :
 - * Taux d'occupation: 88%
 - * Nombre d'Arrivants: 298
 - * Nombre de Sortants: 291



Regard législatif sur la santé en détention

- * Loi du 18 janvier 1994 relative à la réorganisation des soins aux détenus
 - * Le service public hospitalier est chargé d'assurer les examens de diagnostic et les soins.
 - * Mise en place des Unités de Consultations et de Soins Ambulatoire (UCSA)
- * Décret d'application du 27 octobre 1994 et la circulaire du 8 décembre 1994
 - * Bénéfice de la protection sociale à l'ensemble des détenus
 - * Transfert au service public hospitalier de la prise en charge sanitaire des détenus

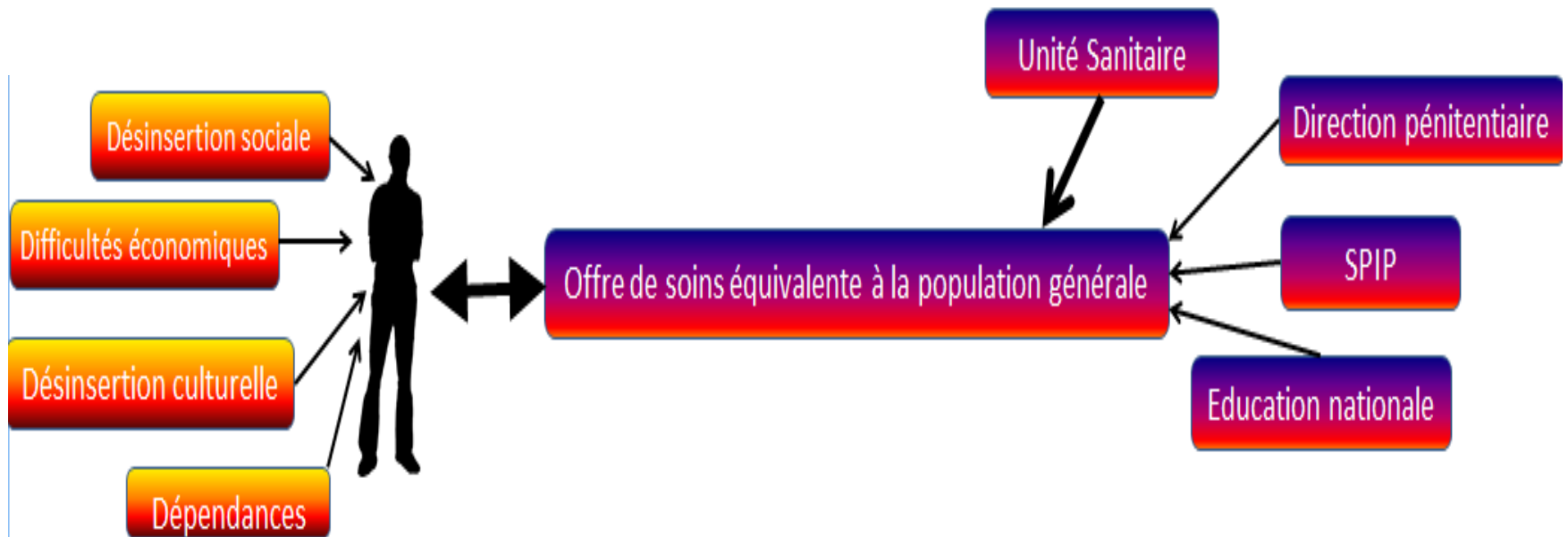
Objectif

Assurer à la population carcérale une qualité et une continuité des soins équivalentes à celles dont dispose l'ensemble de la population.

Missions des Unités Sanitaires

- * Assurer les examens de diagnostic et les soins que ce soit en milieu pénitentiaire ou en milieu hospitalier
- * Concourir aux actions de prévention et d'éducation pour la santé
- * Participer avec les autres acteurs de la détention à la réinsertion des détenus

La Promotion et la Prévention de la Santé en milieu carcéral



Multiples facteurs de risque chez le détenu

Différents intervenants dans la promotion de la santé

Contexte régional

- * **Plan Régional de Santé Grand Est 2018/2028**

- * Projet prioritaire axé sur les soins aux détenus

- * Un objectif :

- Développer dans les établissements pénitentiaires une politique de réduction des risques et des dommages tant au niveau de la consommation des produits psychoactifs que des comportements et de l'hygiène de vie**

Quelques chiffres

* Personne détenue vs la population générale

Etude InVS-ANRS Coquelicot 2004

61% des usagers de drogues ont des antécédents d'incarcération

Parmi les usagers de drogues incarcérés: 10% ont eu recours à l'injection en prison dont 30% ont partagé la seringue

Etude Prévacar 2010

La prévalence du VIH est de 2% : c'est 10 fois celle de la population générale

La prévalence du VHC de 4,8% c'est 6 fois celle la population générale

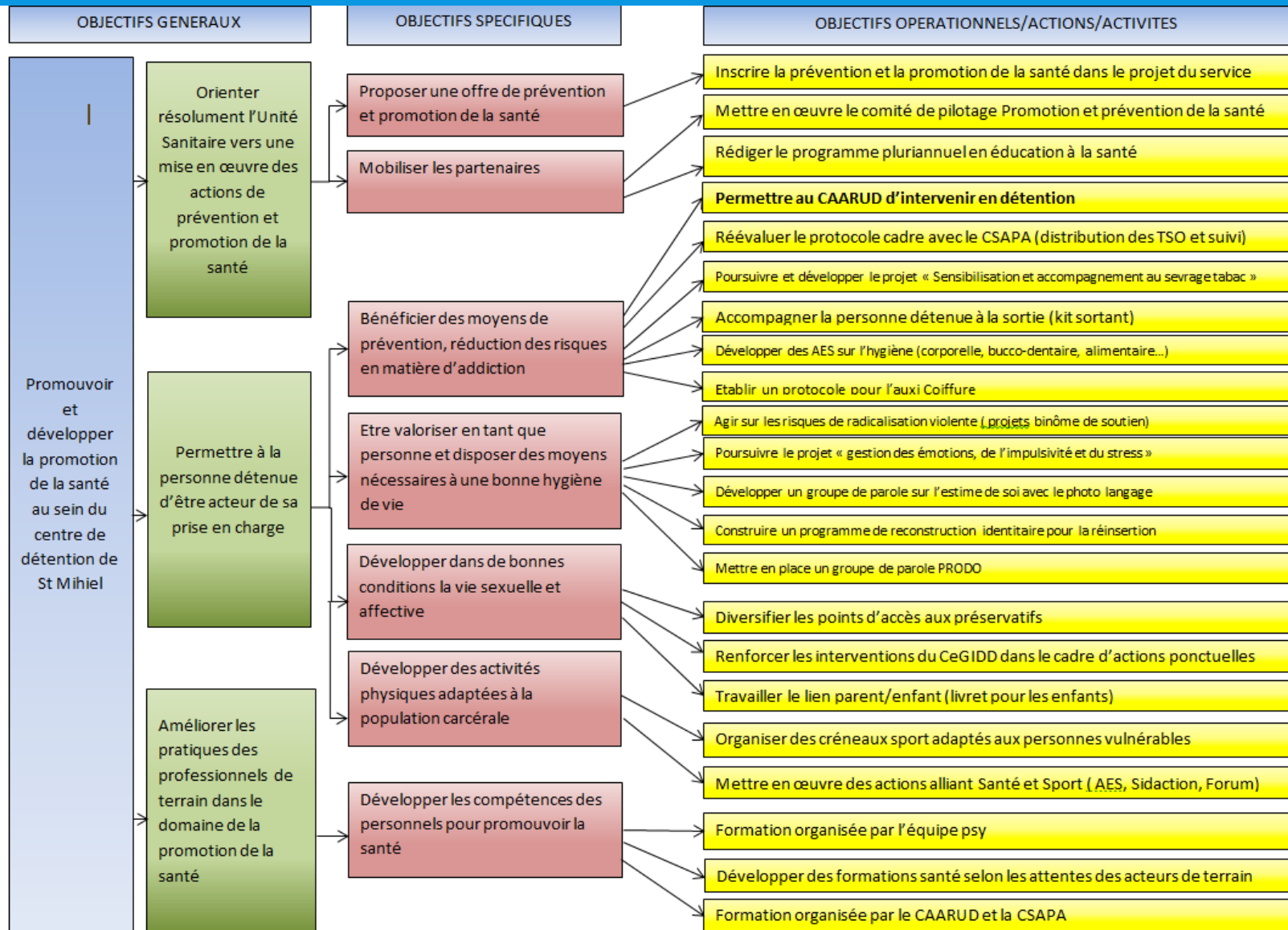


Dépistages et vaccinations

- * L'enquête « entrants » de 2003 constatait que seulement 40% des personnes venant d'être incarcérées déclaraient avoir fait un test VIH, 20% un test VHB et 31% un test VHC avant l'incarcération. Chez ces mêmes « entrants », seuls 3 sur 10 déclaraient avoir bénéficié d'une vaccination VHB complète.
- * Mouquet Marie-Claude. « La santé des personnes entrées en prison en 2003 ». Etudes et résultats; n° 386; mars 2005

Instauration d'une politique de Promotion de la Santé

- * Choix pluri disciplinaire d'instaurer une véritable politique de Promotion de la Santé
 - * Coordonnée par l'Unité Sanitaire
 - * Avec la participation de l'ensemble des acteurs de terrains: direction pénitentiaire, SPIP (service pénitentiaire d'insertion et de probation), Psychologue PEP (parcours d'exécution de peine), service scolaire, intervenants extérieurs, équipe psychiatrique.



Objectifs en Promotion de la santé du centre de détention de St Mihiel

La mise en place d'un projet sur la réduction des risques et des dommages

Avril 2019 : Rencontre Colloque sur la réduction des risques en milieu carcéral

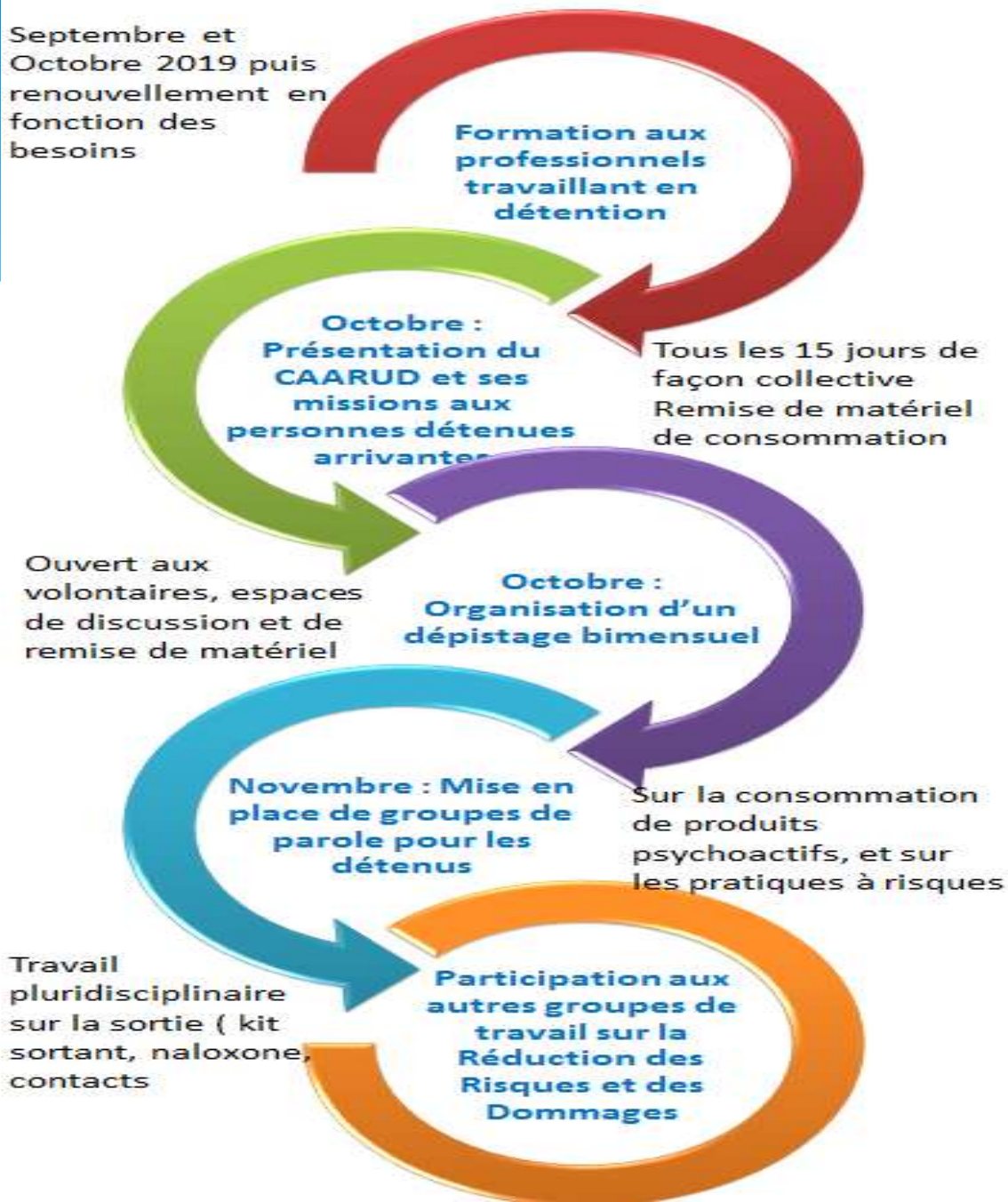
Mai 2019 : Présentation du CAARUD au comité de pilotage Promotion de la Santé en détention

Juin 2019 : Structuration d'un projet répondant aux besoins des patients

Aout 2019 : Ecriture de la convention

Septembre 2019 : Mise en œuvre du projet

Septembre et
Octobre 2019 puis
renouvellement en
fonction des
besoins



Le projet

Une formation pour les professionnels de la détention

- * Débutée en septembre 2019, renouvelée en Octobre puis en fonction des besoins
- * Durée: 6h
- * Thèmes:
 - * Les produits psycho actifs
 - * Les accidents d'exposition au sang
 - * Les hépatites et le SIDA
 - * Le CAARUD : présentation des missions
 - * Qu'est ce que la réduction des risques?

Se faire connaître auprès des détenus

- * Début: Octobre 2019
- * Affichage en détention pour les détenus déjà incarcérés, passage sur le canal vidéo interne
- * Une présentation collective sur la période « Arrivants », dans les 15 jours suivant leur arrivée
 - * Présenter le CAARUD et ses missions hors et dans les murs
 - * Distribuer à tous: préservatifs et kits Roule ta paille
- * Possibilité de consultation individuelle bi mensuelle : entretien, dépistage, matériel

Améliorer l'offre de dépistage du VIH et VHC

- * Actuellement, le dépistage est proposé:
 - * Par le médecin généraliste sous forme de bilan sanguin lors de la consultation d'entrée et sur sollicitation du patient (33 dépistages réalisés VIH, VHB, VHC en 2018)
 - * Par le CeGIDD (3 fois par an) sous forme de TROD pour les personnes désirant se faire dépister (13 dépistages VIH et VHC en 2018)
 - * Patient ne venant pas de l'état de liberté mais de maison d'arrêt ou autre centre de détention: dépistage récent

Insuffisant aux regards du nombre de patients

Améliorer l'offre de dépistage du VIH et VHC : l'intervention du CAARUD

- * Proposition de dépistage VIH et VHC par TROD bi mensuel pour les personnes volontaires et sur sollicitation de l'Unité Sanitaire
- * Public ciblé: usagers de drogues
- * Poursuite de la prise en charge en cas de Test + par l'Unité Sanitaire avec l'accord du patient

Développer des groupes de paroles et d'information

- * Echanges d'informations sur différents thèmes
 - * Cannabis
 - * Pratique de consommation
 - * Hépatites et VIH
 - * Et en fonction des demandes des personnes détenues
- * Groupes proposés aux personnes volontaires

Perspectives

- * Développement d'un projet similaire avec le centre de détention de Montmédy (55-Meuse)
- * Évaluation tous les 6 mois du fonctionnement et réajustement du projet
- * Adaptation des actions en fonction des besoins des personnes détenues



En vous remerciant de
votre attention